LE CARNET DE BORD PROFESSIONNEL

Des fiches pratiques d'appui à la formation des professionnel·le·s de l'accueil d'enfants



DOSSIER DE PRESSE

2019

carnetdebord@apefasbl.org

02 229 20 19

APEF asbl – Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation Square Sainctelette 13/15 à 1000 Bruxelles













Un outil de réflexion et de construction personnelle destiné à tou·te·s les professionnel·le·s des milieux d'accueil d'enfants du secteur belge francophone afin de les accompagner dans le pilotage de leur parcours professionnel.



TABLE DES MATIERES

4
5
6
6
7
7
8
8
9
10
10
11
11
11
11
12
13
14
15
16



Découverte en vidéo en 5 minutes

Pour comprendre rapidement en quoi consiste le carnet de bord professionnel, cliquez sur la vidéo ci-dessous!





Le carnet de bord professionnel expliqué à travers le regard d'acteurs du secteur.



Préambule

Le texte ci-dessous est issu de l'avant-propos du carnet de bord professionnel. Il est co-signé par :

- Yves HELLENDORD, Président du Fonds Social MAE
- Isabelle GASPARD, Vice-Présidente du Fonds Social MAE
- Benoît PARMENTIER, Administrateur Général de l'ONE

« Accueillir des enfants de 0 à 12 ans demande des **compétences à renouveler sans cesse**, pour les professionnel·le·s. Les **connaissances et les pratiques en matière d'éducation des enfants évoluent**, les attentes des familles et de la société changent, les profils et les motivations des professionnels diffèrent selon les époques, les générations, les cultures...

Face à ces défis, il y a un intérêt certain à garder une **trace personnelle pour se situer dans son propre parcours formatif et professionnel**, pour échanger avec d'autres, pour prendre du recul, pour s'arrêter sur des situations vécues. Ces traces portent tant sur les dimensions relationnelles (relations avec chacun des enfants et/ou avec l'enfant au sein d'une petite collectivité, travail en équipe diversifiée, échange et partenariat avec les familles...) que sur les dimensions organisationnelles, les dimensions techniques (soins, hygiène, animation...), ou encore les dimensions personnelles (réflexivités par rapport au travail, questionnement sur le sens et la motivation au travail).

La qualité de l'accueil dépend bien sûr des professionnels compétents, motivés, fiers de ce qu'ils font, mais également d'organisations apprenantes qui veillent au maintien et au développement des compétences et du bien-être au travail. Pour soutenir cette qualité de l'accueil, la formation continue (qui peut dans certaines situations aboutir à de nouvelles qualifications) est un appui essentiel à la formation initiale. L'accès à la formation continue est facilité par les soutiens de l'ONE et des Fonds sociaux, via différents dispositifs mis en place, comme les catalogues de formation. Mais pour que ces dispositifs aient du sens, il faut prendre le temps de la réflexion, du positionnement et du choix, tant du côté des organisations que des personnes.

Au niveau individuel et personnel, le Carnet de bord se veut être un guide pour accompagner une évolution professionnelle. Pour faciliter l'utilisation de l'outil, les partenaires sociaux et l'ONE invitent les Milieux d'accueil et les Opérateurs de formation à l'intégrer dans leurs démarches (plan de formation, entretien d'évolution, recueil de besoins et d'attentes en matière de formation) tout en respectant le fait qu'il s'agit d'un outil personnel et propre à chaque professionnel.

Conçu à destination des professionnel·le·s des milieux d'accueil d'enfants, ce Carnet de bord pourra rassembler les éléments constitutifs de son parcours, ses questionnements, ses défis. Véritable outil de réflexion et de construction personnelle, il permettra de se positionner dans et par rapport à son parcours de formation et à son parcours professionnel au sens large du terme. Elaboré sous forme de fiches développant chacune une thématique précise, cet outil propose de nombreux espaces de réflexions et de notes personnelles.

Parfois, son **parcours professionnel et formatif** peut prendre des allures de véritable parcours d'obstacles. Des pistes existent pour les contourner ou les dépasser. Prendre le temps d'y réfléchir et de **trouver la bonne voie** ne peut qu'être bénéfique, tant pour soi que pour l'accueil des enfants ».

Le carnet de bord professionnel : le fruit d'un partenariat

Le carnet de bord professionnel est le **fruit d'une collaboration** entre l'Office de la Naissance et de l'enfance (**ONE**) et l'Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation (**APEF**) via la signature d'une convention depuis 2016 (avec un financement provenant de la Fédération Wallonie-Bruxelles). Le projet est commandité par l'ONE et opérationnalisé au sein de l'APEF par le Fonds Social pour les Milieux d'Accueil d'Enfants (**Fonds Social MAE**) composé des délégations syndicales et des fédérations patronales. Le carnet de bord professionnel est donc un outil construit et géré de manière paritaire.

Le projet Carnet de bord professionnel est administré par un **Comité de pilotage** composé de membres de l'ONE, de membres de l'APEF, et de membres du comité de gestion du Fonds Social MAE. Ce Comité s'est entouré de **nombreux partenaires** qui ont aidé à développer, tester et valider le carnet de bord professionnel : des opérateurs de formation, les coordinations du FESC (le Fonds des Equipements et des Services Collectifs), des coordinateur·rice·s ATL (Accueil Temps Libre), des conseiller·ère·s en accompagnement et enfin des accueillant·e·s et responsables de projets.

L'équipe en charge de l'opérationnalisation des missions et de la **gestion quotidienne** du projet est composée de :

- MOUTON Julien Chargé de projets
- VANDERBRUGGEN Audrey Chargée de projets
- WILLEMOT François Responsable de projets et Responsable du Fonds MAE

L'ONE

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour toutes les questions relatives :

- à l'enfance,
- aux politiques de l'enfance,
- à la protection de la mère et de l'enfant,
- à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant,
- à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et
- au soutien à la parentalité.

D'autres missions transversales lui sont également assignées :

- Les missions opérationnelles accueil : assurer dans le respect des législations en vigueur l'autorisation, l'agrément, le subventionnement, l'accompagnement, le contrôle et l'évaluation de l'accueil de l'enfant de 0 à 12 ans et + en dehors de son milieu familial.
- Les missions opérationnelles accompagnement : accompagner l'enfant dans et en relation avec son milieu familial et son environnement social, mais aussi mener des actions de soutien à la parentalité et de promotion de la santé.
- ➤ Les missions transversales : le soutien à la parentalité et l'information des parents, la promotion de la santé et l'éducation de celle-ci, la promotion de la formation continue des acteurs des politiques de l'enfance, la réalisation de recherches, l'évaluation des besoins et des expériences innovantes.



L'APEF asbl

L'Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation est une ASBL privée de droit public qui regroupe les organisations d'employeurs et de travailleurs qui gèrent les « Fonds de sécurité d'existence » du secteur non marchand francophone et germanophone. En matière d'emploi, il s'agit des Fonds Maribel social et des Fonds d'aménagement de fin de carrière. En matière de formation continuée, il s'agit des Fonds sociaux de formation.

L'APEF a été créée pour coordonner et amplifier les actions de ces Fonds. Elle assure également, par le regroupement des moyens humains et techniques, la promotion et le développement des actions mises en place par ces Fonds.

L'APEF développe également des projets en partenariats ainsi que des activités transversales pour plusieurs Fonds, telles que le catalogue de formations Formapef, des études et publications, ou encore des actions et projets comme de la recherche ou de la production d'outils.

Consultez le <u>dépliant</u> de l'APEF.

www.apefasbl.org



Le Fonds social pour les Milieux d'Accueil d'Enfants

Le Fonds social pour les Milieux d'Accueil d'Enfants est un Fonds social géré paritairement (par les organisations patronales et syndicales). Ses missions générales sont fixées par Convention Collective de Travail (CCT) au sein de la **Commission Paritaire 332** et concernent les initiatives de formation et d'emploi en faveur des groupes à risque.

D'une manière générale, le Fonds MAE gère des initiatives en faveur des travailleurs des institutions relevant de la CP 332 (et une partie du secteur public) et qui organisent de manière régulière la garde d'enfants de 0 à 12 ans (crèches, pré-gardiennats, maisons d'enfants, maisons communales d'accueil de l'enfance, haltes garderies, services d'accueillantes encadrées à domicile, services d'accueil extrascolaire, écoles de devoirs...).

Consultez le dépliant du Fonds MAE.

www.fondsmae.org



Le carnet de bord professionnel en 8 questions

Qu'est-ce que le carnet de bord professionnel?

UN CLASSEUR

Conçu à destination de tou·te·s les professionnel·le·s des milieux d'accueil d'enfants, le carnet de bord professionnel est un classeur composé de <u>huit fiches pratiques</u> leur permettant de se positionner dans et par rapport à leur parcours de formation ainsi qu'à leur parcours professionnel au sens large du terme.

Chacune des fiches pratiques développe une thématique précise en lien avec le **parcours professionnel** : constituer son portefeuille



compétences; s'informer sur la législation du secteur des milieux d'accueil d'enfants; s'auto-évaluer; choisir ses formations... Tout en proposant de **nombreux espaces de réflexions et de notes**



Il s'agit donc d'un véritable **outil de construction personnelle** qui va permettre à son utilisateur-rice de rassembler tous les éléments constitutifs de son parcours (de formation, professionnel et personnel), mais aussi ses questionnements pour l'avenir, ses ambitions, défis et projets. Le carnet de bord professionnel peut donc servir de **fil conducteur**, voire de **guide**, qui l'accompagne à chaque étape de sa carrière et l'aide à **mieux piloter son parcours professionnel**.

<u>Disponible à la commande</u> à tout moment et de manière gratuite, le classeur permet à son utilisateur d'y **annexer ses attestations de suivi de formations**

ainsi que tous les documents qui lui paraisse intéressants de conserver.

UN SITE WEB

personnelles.

Depuis juin 2018, le carnet de bord professionnel est aussi une plateforme web: www.moncarnetdebord.be, qui allie l'intégralité des fiches pratiques à divers outils, articles et autres contenus en lien avec la thématique du parcours professionnel. Via la création d'un compte personnel, l'utilisateur-rice peut aussi constituer son propre carnet de bord en ligne et utiliser l'outil via son ordinateur et/ou smartphone.

UN SERVICE CONSEIL

Derrière le carnet de bord professionnel existe aussi un service conseil, à savoir deux chargés de projet à l'écoute des utilisateur·rice·s, disponibles pour répondre à leurs questions, ou pour les aiguiller vers la bonne information ou vers la bonne personne ressource.

Contacts:



carnetdebord@apefasbl.org



02 229 20 19





Pourquoi le carnet de bord professionnel?

L'outil est composé de 8 fiches pratiques (A à H) qui sont toutes en lien avec le **processus de formation continue**.



Généralement de courte durée, la « formation continue » est un processus d'apprentissage qui permet de d'acquérir ou d'étoffer des compétences, menant ainsi un individu à développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être. La formation continue se distingue de la « formation qualifiante » par le fait qu'elle ne donne a priori pas accès à une certification officiellement reconnue par un pouvoir public belge.

Il est à savoir que tou·te·s les professionnel·le·s de milieux d'accueil d'enfants reconnus par l'ONE ont des **obligations en matière de formation continue**. Par exemple, le Décret ATL (Accueil Temps Libre 3-12 ans) stipule que les professionnel·le·s du secteur extrascolaire doivent suivre minimum 50 heures de formation par période de 3 ans. Selon l'ONE, « (...) Les métiers de l'enfance sont fondés sur des compétences et des qualifications qui s'acquièrent tout au long de la vie professionnelle. Les formations constituent une opportunité de suivre l'évolution des connaissances, d'intégrer des outils de référence, de réfléchir sur ses pratiques, de confronter les points de vue, de prendre un temps de réflexion, etc. (...) La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles et favorise une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants »¹. Cette réflexion est évidemment valable pour tous les types d'accueil (0-12 ans).

Le carnet de bord professionnel a donc été créé dans le but d'accompagner chaque travailleur-euse du secteur à se déployer professionnellement, via notamment le développement et/ou l'actualisation de compétences et de savoirs. Les pratiques pédagogiques évoluent et s'améliorent d'année en année, chaque professionnel·le a le devoir de ne pas rester sur ses acquis et de continuer à mettre à jour et parfaire ses connaissances.

¹ http://www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre/accueil-extrascolaire/la-formation/

Le carnet de bord professionnel intervient donc à chaque étape du parcours de formation pour aider chaque travailleur euse dans sa réflexion par rapport à :

- Ses missions professionnelles : mieux cerner les compétences nécessaires à l'accomplissement des diverses tâches à effectuer.
- **Ses objectifs personnels** : clarifier et verbaliser ses envies, ambitions, projets et objectifs professionnels tout au long de la carrière.
- Ses forces et points d'amélioration : autoévaluer ses compétences via des tests adaptés au type d'accueil et à la fonction
- Ses demandes de formation : choisir une formation qui réponde à un réel besoin en compétences et en adéquation avec les objectifs fixés et les compétences institutionnelles.

Ainsi, chaque professionnel·le, quel que soit son secteur d'activité, son âge ou ses objectifs professionnels, pourra trouver un intérêt à utiliser une ou plusieurs de ces 8 fiches pratiques.

Pourquoi utiliser le carnet de bord professionnel?

Le carnet de bord est un outil qui est choisi par son utilisateur·rice, et l'utilisation qu'il·elle en fait lui appartient. Via ses fiches pratiques, le carnet de bord peut servir de :

- Outil de construction personnelle : en aidant l'utilisateur·rice à mieux :
 - o Se situer par rapport à ses missions, compétences, forces et points d'amélioration
 - Définir ses projets e tobjectifs professionnels
- Compagnon de route : le carnet de bord accompagne l'utilisateur·rice dans son parcours de formation et tout au long de son parcours professionnel.
- Relai informationnel par rapport au secteur : notamment par rapport aux obligations en matière de formation.
- Recueil pour tous les documents officiels à conserver : diplômes, attestations de suivi de formation...
- **Support d'échange**: l'utilisateur·rice est invité·e, si ·il·elle le souhaite, à partager ses réflexions, conseils et autres expériences avec les personnes de son choix (collègues, responsable, référent·e formation...), ce qui peut s'avérer très enrichissant.

Comment se procurer et utiliser le classeur carnet de bord professionnel?

Il existe 3 possibilités d'utilisation du carnet de bord, combinables entre elles :

- En <u>téléchargeant le(s) PDF</u>
- En <u>commandant le classeur</u>
- Directement en ligne, en se créant un compte personnel sur www.moncarnetdebord.be

Il suffit de cliquer sur le bouton « <u>connexion</u> » en haut à droite de l'interface de la plateforme et de compléter les champs demandés. L'inscription est gratuite et la gestion de l'espace personnel se fait via le « tableau de bord ». A l'instar du classeur, l'utilisateur-rice peut télécharger tous ses documents officiels et toutes ses notes personnelles au même endroit.

L'intérêt de créer un compte en ligne est d'avoir son carnet de bord professionnel accessible aussi depuis son ordinateur et/ou son smartphone, si l'utilisateur·rice ne souhaite pas transporter le classeur avec lui·elle. Les formulaires peuvent ainsi être complétés directement sur le web.

Une autre possibilité qu'offre le site web est l'accès à différents outils et ressources supplémentaire : actualités et informations sur le secteur, évolution de la législation, événements ponctuels à ne pas rater, dossiers thématiques...

Le carnet de bord professionnel est-il obligatoire?

Non, cet outil n'est pas obligatoire. Réalisé en partenariat avec l'ONE, **il est proposé** afin d'aider les professionnel·le·s du secteur dans le suivi de leur parcours de formation et, d'une manière générale, dans le suivi de leur parcours professionnel.

Une fois en leur possession, le carnet de bord devient leur propriété et eux seul·e·s décident comment l'utiliser. Libre à eux de n'utiliser qu'une partie de son contenu ou de passer en revue chacune des 8 fiches pratiques.

Cela signifie également que **personne ne peut être contraint·e d'utiliser le carnet de bord professionnel** : ni par l'employeur, ni par le responsable d'équipe, ni même par un membre de l'ONE. C'est l'utilisateur·rice, et uniquement lui·elle, qui fait le choix de l'utiliser et de se l'approprier. **Il ne s'agit en aucun cas d'un outil de contrôle ou d'évaluation de son travail**.

Le carnet de bord est-il gratuit?

Oui. Les commandes de classeur(s) se font gratuitement pour tout·e professionnel·le issu·e d'un milieu d'accueil d'enfants agréé par l'ONE. Les fardes sont envoyées par la poste directement chez l'utilisateur·rice. La création d'un compte en ligne se fait également gratuitement.

Quels sont les autres services proposés?

Le service conseil carnet de bord propose, sur demande, des séances d'information sur site à destination d'équipes de professionnel·le·s de milieux d'accueil d'enfants. Généralement d'une durée de 2 heures, ces séances sont adaptées en fonction des participant·e·s (public d'accueillant·e·s, public de coordinateur·rice·s...). Ces moments en équipe favorisent l'échange, le partage et la réflexion.

Entièrement gratuites, ces séances permettent de faire découvrir l'outil dans sa globalité et de rentrer dans le contenu d'une ou deux fiches pratiques. Une attention particulière est donnée à la sensibilisation du suivi de la formation : avant d'être un quota d'heures à effectuer, il s'agit surtout d'une opportunité de se développer personnellement et professionnellement. Grâce à la formation, les professionnel·le·s participent à l'amélioration et au développement de la qualité de l'accueil pour les bénéficiaires : enfants, parents et autres acteurs de l'accueil.

Comment être tenu∙e informé∙e des actualités du carnet de bord professionnel?

Il y a deux possibilités :

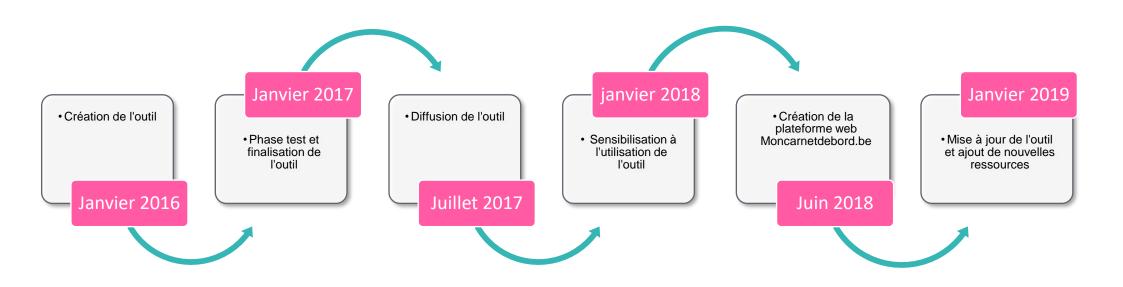


En s'inscrivant à notre newsletter



En s'abonnant à notre page Facebook

Ligne du temps du carnet de bord professionnel





Le carnet de bord professionnel en quelques chiffres

Etat au 15 mai 2019 depuis le début de la diffusion au 1er juillet 2017

Le carnet de bord professionnel, c'est :

- **13.800** exemplaires déjà imprimés, **850** bons de commandes d'institutions différentes pour un total de **12.000** exemplaires transmis
- **175** demandes de séances d'information sur site à destination d'équipes dont **110** déjà concrétisées entre septembre 2017 et mai 2019.
- **60** comptes personnels créés sur <u>www.moncarnetdebord.be</u>
- **8.000** visiteurs différents et **35.000** vues de pages depuis le lancement du site en mars 2018
- Une communauté grandissante de plus de **145** abonnés sur la <u>page Facebook du projet</u>

Il est à préciser que les institutions des secteurs privé et public sont impliquées de manière équivalente dans le projet.

Le carnet de bord professionnel est un outil 100% gratuit pour les utilisateur·rice·s car entièrement financé par une enveloppe allouée par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour rappel, l'ONE est le commanditaire du projet.



Ils parlent du carnet de bord professionnel

Badje asbl - Badje Info N°74 page 7

Competentia.be - Article web

Fédération des Ecoles de Devoirs - La Filoche N°48 pages 15-17

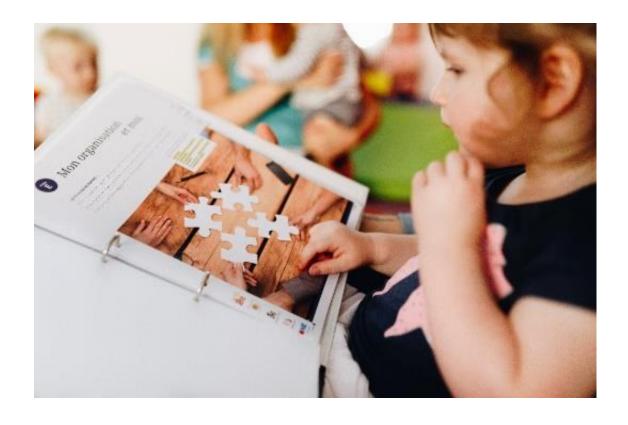
ONE - Flash Accueil N°32 page 26

ONE - Brochure de formations continues 0-3 ans — Edition 2018-2019 page 164

(...)

Vous aussi vous souhaitez consacrer un article au carnet de bord professionnel ?

N'hésitez pas, contactez-nous!



Contacts

MOUTON Julien - VANDERBRUGGEN Audrey

Chargés de projets



carnetdebord@apefasbl.org



02 229 20 19



www.moncarnetdebord.be



Moncarnetdebord.be



Chaîne Youtube

<u>Mon carnet de bord professionnel</u>



Le classeur au format PDF

Si vous souhaitez **voir et feuilleter l'outil**, nous serions ravis de vous transmettre gratuitement un exemplaire du classeur par la poste.

Mot de la fin

Outil de plus en plus connu et utilisé, le classeur carnet de bord professionnel mais aussi la plateforme www.moncarnetdebord.be sont amenés à devenir **des ressources incontournables** pour tout·e professionnel·le de l'accueil de la petite enfance en Belgique francophone.

L'ONE et l'APEF continuent chaque jour à collaborer étroitement pour **contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil au sein du secteur**. Cette amélioration proviendra notamment de la professionnalisation du secteur. La formation est un des moyens pour y arriver.

Notre objectif est d'aider chaque professionnel·le, via un parcours de formation réfléchi, préparé et suivi, à s'épanouir dans sa fonction et son secteur d'activités. Nous pensons qu'un·e professionnel·le compétent·e est un·e professionnel·e motivé·e, proactif·ve, heureux·se d'aller travailler chaque jour, et ce au bénéfice de tou·te·s : les enfants, leurs parents et tous les autres acteurs de terrain.











